

MLDS

Mission de lutte contre le décrochage scolaire – Essonne (91)

Module de Re-préparation à l'examen

Mémento

Année scolaire 2017-2018

1 – Descriptif du module de réparation à l'examen – MLDS

Le module de réparation à l'examen est une action diplômante dans le cadre d'une prise en charge collective ou individuelle destinée exclusivement à des lycéens ayant échoué à leur examen.

3 ou 4 pôles de réparation BAC GT et 1 pôle BAC PRO sont à l'étude pour le département de l'Essonne (1 par bassin d'éducation).

Objectifs :

Offrir un parcours d'accès à la qualification pour obtenir un BAC ou un CAP selon des modalités adaptées.

Bénéficiaires :

Elèves de plus de 16 ans non diplômés pour lesquels le redoublement n'est pas envisageable, repérés par les entretiens de situation et après préconisation de la plate-forme d'accueil.

Les élèves accueillis peuvent venir de l'ensemble du département et ne doivent pas avoir échoué au premier groupe de l'examen (sauf exception).

Chaque module peut accueillir jusqu'à une vingtaine d'élèves en fonction des besoins identifiés.

Modalités :

Le candidat bénéficie dans un premier temps d'un positionnement, puis d'un plan de formation lui permettant de repasser une partie de l'examen.

Un encadrement spécifique doit laisser une large place à l'autonomie, en s'appuyant les cas échéant sur les stages en entreprise.

Les candidats ne repassent que les matières échouées et sont présentés aux examens en tant que « candidat scolaire ». Ils sont inscrits dans la base élève de l'établissement sous un MEF spécifique.

Intervenants :

Coordonnateur MLDS

Enseignants

Intervenants extérieurs éventuellement

Durée :

Année scolaire avec des variations possibles (début du module mi - octobre).

Possibilité de période en entreprise pour les bacs professionnels et les CAP.

Une alternance « enseignement/entreprise » et/ou « enseignement en présentiel/enseignement à distance » est envisageable.

2 – Coordination

Le coordonnateur MLDS assure le montage, le pilotage et la coordination de l'action sous la responsabilité du chef d'établissement dans lequel le module de réparation à l'examen se déroule.

Il assure notamment :

- ✓ L'ingénierie de la formation (parcours individuel, emploi du temps élève, emploi du temps enseignant ...)
- ✓ Le suivi individuel des jeunes et la gestion des absences
- ✓ La constitution des dossiers administratifs des intervenants
- ✓ L'animation des réunions pédagogiques
- ✓ Le suivi administratif et financier de l'action

3 – Organisation

- ✓ Les jeunes seront repérés lors des plateformes d'accueil de rentrée mise en œuvre par la MLDS pour les élèves sans solution. Le dispositif alternatif de réparation à l'examen leur sera proposé lorsque toutes les opportunités de redoublement dans l'établissement d'origine n'auront pu aboutir ou lorsque le jeune ne souhaite pas redoubler. Il s'agira ensuite d'une démarche volontaire du jeune.
- ✓ Les élèves bénéficient d'un emploi du temps individuel déterminé en fonction des matières qu'ils doivent représenter et des disponibilités des enseignants.
- ✓ Une salle dédiée ou des salles libres (en fonction des emplois du temps) sont mises à disposition par l'établissement d'accueil.
- ✓ Les enseignements sont assurés par des enseignants volontaires et soucieux de mettre en œuvre une pédagogie individualisée et adaptée aux profils variés des élèves. Ils sont rémunérés en HSE (sur le budget MLDS).

Contact

Nicolas VAILLANT

01 69 47 83 55

nicolas.vaillant1@ac-versailles.fr